

# Analyse syntaxico-sémantique du coordonnant et en français parlé

---

Edouard NGAMOUNSIKA\*

## Résumé

La valeur additive du coordonnant ET reliant deux termes est étudiée par la plupart des grammairiens selon le schéma *X1 et X2*. Or, il résulte que l'apport de *X2* est souvent de hiérarchiser entre les notions unies. A partir d'une approche distributionnelle s'appuyant sur le corpus oral, nous illustrerons la portée de complétude de l'élément coordonné par rapport au précédent.

**Mots-clés :** coordonnant et, français parlé au Congo, morphosyntaxe, relation logique, ajout.

## Syntaxico-semantic analysis of coordinating “and” in spoken french

### Abstract :

This paper deals with the syntax and semantics of the lexeme 'ET' with particular reference to the French spoken in Congo. It follows from discussion that the lexeme was initially viewed as a coordinator linking similar grammatical category according to the formulaic *X1 ET X2*. Therefore, this contribution demonstrates that in addition to coordination meaning, the lexeme 'ET' shows a kind of hierarchy in the discourse where the word that follows it acts like a complement of the preceding word.

**Keywords:** coordinator 'et', the French spoken in Congo/France, morphosyntax, logical relation, add.

---

\* Université Marien Ngouabi - ngamounsika@gmail.com

## Introduction

Les grammaires de référence (Wagner et Pinchon, 1962 ; Le Bidois, 1971 ; Arrivé *et al.*, 1986, Grevisse et Goosse, 1986 ; Charaudeau, 1992, Wilmet, 1997, Riegel *et al.*, 1999) montrent que le rôle du coordonnant *ET* est juste la mise sur le même plan de statut syntaxique de deux éléments que nous représentons en *X1 et X2*. Or, nous constatons que le coordonnant *et X2* assume aussi une valeur de degré, de hiérarchisation et de complétude par rapport à *X1* (Antoine, 1958 ; Ibrahim, 1978 ; Serbat 1990 ; Morel et Danon-Boileau, 1998 ; Badiou-Monferran, 2002). C'est ce postulat que nous vérifierons à partir d'un corpus oral. Car l'article soutient l'hypothèse selon laquelle : *ET* semble construire aussi une hiérarchie entre deux éléments du discours, soit pour souligner la complémentarité du deuxième élément par rapport à celui qui précède, soit pour recatégoriser le discours précédent en faisant la base thématique de ce qui va suivre. L'objet de cet article est donc d'étudier, dans une approche syntaxique et sémantique, certains aspects distributionnels du coordonnant *ET*.

Notre intérêt réside dans l'exploration des aspects, certes, connus de *Et* mais faisant l'objet de peu d'attention des analyses. Il participe à la description du français d'une part, et à la volonté de s'interroger sur les unités grammaticales de la grammaire générale d'autre part. Après un rappel de la notion de coordination selon les grammaires de référence, nous ferons une analyse distributionnelle afin d'évoquer la valeur de degré du coordonnant de *ET*.

## Présentation du corpus

Le corpus étudié dans le cadre de cette analyse est constitué du Corpus du français parlé en République du Congo (FPC) ou le corpus Ngamountsika représentant environ 99 257 mots. Il s'agit d'un corpus transcrit selon le modèle du GARS (Groupe aixois de recherche en syntaxe) dont nous étions membre. Toutefois, le FPC s'est enrichi par des corpus écologiques s'inscrivant dans le cadre du projet corpus international écologique de la langue française (CIEL-F). Celui-ci est un corpus de français oral en interaction recueilli dans l'espace francophone. Il est constitué d'extraits d'environ 200 enregistrements de 10 minutes, collectés de 2006 à 2012 dans 15 zones à travers le monde<sup>1</sup>. La lecture des grammaires de référence fait apparaître deux valeurs du coordonnant *ET*. La première, la plus répandue s'appuie sur la forme des termes reliés et la seconde sur le sens.

---

<sup>1</sup> <http://www.ciel-f.org/vitrine>

## Et comme moyen de relier/unir deux éléments

Comme souligné dans l'introduction, les grammaires françaises sont influencées par la grammaire traditionnelle qui définit la coordination d'un point de vue syntaxique. Ainsi, selon Wagner et Pinchon (1962 :435) « (et) coordonne des termes ou des groupes qui assument une même fonction » un sujet, un objet, un complément circonstanciel. C'est la même idée qui se dégage chez Les Bidois (1971 :325) lorsqu'ils définissent la coordination « il paraît très raisonnable d'appeler *conjonction de coordination* celle qui unit soit deux éléments semblables d'une même proposition, soit deux propositions différentes mais d'importance semblable, c'est-à-dire présentées exactement sur le même plan syntaxique, et ayant une valeur égale, une égale autonomie ». Ces deux grammairiens reconnaissent que les deux éléments unis *X1 et X2* sont autonomes l'un par rapport à l'autre. Lorsque Les Bidois (1971 :325) évoquent la ligature des propositions, ils nuancent toutefois, en affirmant que « dans un système de propositions liées, la nature du lien qui les unit dépend de ce qu'on pourrait appeler la force de prise, l'influence de l'idée énoncée par la première, sur l'idée qu'énonce la seconde ». Est-ce à dire par là qu'ils reconnaissent la notion de subordination sous-jacente entre les deux propositions liées ?

Pour Moignet (1981 :242,244) *et* « [établit] une relation entre deux éléments d'un énoncé, mais cette relation est de nature différente ». L'épithète différente souligne comme l'évoquent Wagner et Pinchon (1962) que la valeur syntaxique du coordonnant en affirmant que « les coordonnants *et*, correspond à des ensembles dont les termes sont pensés s'additionnant les uns aux autres : (*et*) ». C'est encore la notion de ligature qui est évoquée ici. Wilmet (1997&700) ne déroge pas à la règle car la coordination relève de « l'association par ligature »

Pottier (1962 :141 et sq.) se propose d'ordonner les conjonctions de coordination pure en fonction des « relations dimensionnelles » qu'elles expriment en conjoignant des termes identiques. Entre les conjoints A et B, elles établissent alors une relation dimensionnelle d'égalité ou de non-égalité. De là trois types de relation coordonnants sont identifiés :

- Soit  $A = B$  (A est mis sur le même plan que B)
- Soit  $A / + /$  (B est ajouté à A)
- Soit  $A / - /$  (B est soustrait A)

Pottier (1962) précise encore que la relation d'égalité et d'addition est exprimée par *ET* dans l'ordre du positif. Nous retenons de Pottier la relation d'addition exprimée par  $A / + /$  (B est ajouté à A) et la relation d'égalité additive dans la phrase. Le verbe « ajouter » peut signifier *dire en plus*. Charaudeau (1993 :502-505) analyse, quant à lui, les différents faits de discours de la conjonction *et* dans ce qu'il qualifie de conjonction d'addition. On remarque déjà qu'il s'agit d'une valeur d'addition sans pourtant voir l'apport de degré de l'élément *ET X*. Il reconnaît cinq (5) effets de sens suivants :

Successivité (« puis, ensuite »)

1. *Il parle et se tait.*

Simultanéité (« en même temps, à la fois »)

2. *Il travaille vite et bien.*

Approximation

*Cent francs et quelques.*

Équivalence (« c'est-à-dire, autrement dit »)

3. *J'ai dix centimes et juste de quoi acheter un caramel.*

Surenchère (« en plus, et même, par-dessus le marché, non seulement... mais encore »).

4. *Cela n'est pas et ne sera pas.*

Ces différents effets contextuels résultent de la combinaison des éléments de sens qui se trouvent dans les mots du contexte. C'est dans cette perspective que Riegel *et al.* (1999 :880) affirment que « traditionnellement, les grammaires classent les conjonctions de coordination en fonction des critères sémantiques de l'addition, la disjonction et la simultanéité ». Antoine (1958 :217) s'était déjà interrogé sur la définition des grammaires de référence du français que d'un point de vue syntaxique, la conjonction de coordination relie, unit des termes et deux propositions ayant la même valeur.

## Les propriétés distributionnelles du coordonnant *Et* additionnant

Dans les lignes qui suivent, il est question de passer en revue le fonctionnement distributionnel du coordonnant et selon le schéma *X1 et X2*. Le rôle de la conjonction de coordination *ET* est de lier deux éléments de natures identiques sur le modèle de *N1 ET N2*, *Npr<sup>2</sup> 1 ET Npr1*, *P1 ET P2* pour former des groupes coordonnants.

### Les substantifs

5. *L1 est titulaire d'une Licence et d'un CAPES.*

6. *J'ai des problèmes moi tu sais que je suis orpheline de mère et mon père et ma belle-mère ne s'occupent pas de nous.*

*Ils se sont jeté sur cette femme tous les hommes et les femmes étaient là.*

Il s'agit en (6) des diplômes, en (7) des parents. Dans les deux premiers exemples, nous remarquons une relation d'addition avec + 1 c'est-à-dire que le CAPES est au-dessus de la licence, et que la mère est du sexe féminin tandis que mon père est du sexe masculin.

---

<sup>2</sup> Npr = Nom propre

## Les noms propres

7. *Il nous dit + aussitôt les frères firent partir de nuit Paul et Silas*
8. *Jean qui nous a parlés de Jésus comme fils de Dieu et Dieu lui-même + va décrire que + Jésus est le créateur et que*
9. *son six + une tête de Mbokoli + et Damango sauve le camp + la balle*

## GN + épithètes

10. *- Ils [son mari] maintenant-- les - les dames blanches - et les - les enfants africains noirs - ils [son mari] maintenant*

## Les propositions indépendantes

Selon Serbat (1990 : 26) « quand on passe à la coordination entre des énoncés (entre ce qu'on appelle des « propositions indépendantes»), il semble qu'on se soit seulement élevé d'un degré dans la hiérarchie syntaxique, à en croire tant la description traditionnelle que celle de G. Mounin » (C'est nous qui soulignons). Le fait qu'on se soit « élevé d'un degré » souligne l'idée selon laquelle la coordination marque très souvent une hiérarchie en discours.

11. *L1 il n'y a plus de chaise chez moi- euh tu te lèves et tu lui donnes la chaise toi pose*
12. *tonton Sankara qu'on l'appelle je lui ai remis/ta, la/ note et il m'a même dit- que c'était sa nièce*
13. *je suis parti sans problème - et je n'ai même pas osé aller dans leur parcelle*

La « fonction » des éléments joints, poursuit Serbat (1990), p1 et p 2, est d'être tous deux des « propositions indépendantes ». Le coordonnant *ET* relie, certes, deux propositions indépendantes, la deuxième (et p.2) apporte un supplément d'information et suit obligatoirement p1. Il semble exprimer un rapport de conséquence, déduit en fait du contenu sémantique des deux propositions. Nous constatons l'apport des verbes *diriger* et *faire* lorsque le coordonnant relie deux verbes.

## Les verbes à l'infinitif

14. *PRE: Dieu m'a donné l'autorité: de parler et de diriger le débat*
15. *même + einh voir et faire découvrir sa nudité + bon nous allons lire ici*

Les grammaires françaises ci-dessus citées passent sous silence la valeur sémantique que la conjonction apporte aux éléments conjoints. Elle marque une hiérarchie entre ces différents éléments du discours. Ces différentes valeurs sont introduites parce que nous appellerons par la *conjonction adverbiale* (désormais CA) qui n'est qu'une succession de la conjonction et de l'adverbe *et puis, et encore, et alors*.

## **ET puis**

*ET puis* relie souvent des propositions indépendantes. Il introduit le dernier terme d'un élément pour baliser les actions successives entre p1 et p2 en apportant dans le temps une information complémentaire. Ce cumul, selon Khira Sfar (2005 :35), « renforce la borne finale et marque doublement la clôture de la série énumérative ». Cette CA est glosable par *ensuite, après cela*.

16. *le mon- monde avait déjà fait son petit sac et puis derrière les maisons on avait déjà caché*

17. *seulement les quatre mille francs et puis à la mairie de Mfilou là quand tu arrives là-bas que ça soit le*

18. *ils ont fouillé et puis ils ont fini leur travail –*

Dans ces trois exemples *ET* marque une consensualité supposée sur l'objet de discours. C'est ce qui expliquerait son emploi suivi de l'adverbe *puis*.

## **ET encore**

La CA marque une forme de suppléance par rapport au syntagme A.

19. *la prière la prière doit se faire- dans le silence absolu- et encore le calme- dans ce sens que le calme là y a ni tambour(s) n*

20. *la prière la prière doit se faire- dans le silence absolu- et encore le calme- dans ce sens que le calme là y a ni tambour(s) n*

*Ajouter des commentaires*

## **ET alors**

Selon HWANG (1993 : 46) « Alors » a une valeur anaphorique et opère un renvoi au contexte précédent ou à la situation extralinguistique supposée connue des interlocuteurs. De cette façon, il assure la continuité thématique, en réalisant un accrochage avec le thème qui précède.

21. *La vie sexuelle la vie conjugale la vie socialement parlant et alors cette vie pour euh mieux l'appréhender il faudrait qu'il y*

22. *méthodologie pour ne pas dire ma façon de concevoir les choses – et alors c'est là où j'ai adopté ce comportement-là*

23. *prend sa euh sa radio et libère tout le monde et alors Kani était dehors*

## **ET pourtant**

24. *faire les élections + et pourtant ces listes ont bel et bien servi aux élections*

25. *les enfants avec ne connaît pas écrire lettre et pourtant à l'époque on voit les enfants de Cm2 écrire déjà lettre*

26. *bien un opérateur n'est pas considéré comme un ingénieur et pourtant vous avez la licence on vous classe dans le même rang*

## Mais ET pourtant

27. *commerce - euh ma - maman et papa après on a demandé **mais et pourtant** lui et papa euh étaient bien mais nous euh on n'a pas compris*

28. *payer la craie payer les bics payer tout tout **mais et pourtant** on prend même les enfants de quatre ans à à l'école cinq*

Après cette analyse distributionnelle, il convient d'étudier Et comme moyen de hiérarchisation des termes.

## Et comme moyen de hiérarchisation

Selon Chevalier *et al.* (1965 :84) « les termes d'indépendance, de juxtaposition, de coordonnées se rapportent seulement à la *forme* des propositions. En effet, au point de vue sens, des propositions indépendantes juxtaposées ou coordonnées, par exemple, peuvent présenter une relation étroite, **une véritable subordination** » (c'est nous qui soulignons). Le COD *une véritable subordination* s'écarte de la conception étudiée en 2.1. pour souligner que la coordination est un moyen de hiérarchisation des termes unis. Ce point de vue avait déjà été soutenu par Séchehaye cité par Antoine (1958 :257) en ces termes : « le sujet parlant ne peut empêcher qu'il n'ait pensé a après b lorsqu'il a conçu le couple  $a + b$  et rien que cela donnerait le pas au premier terme sur le second, bref contribue à instituer entre eux une hiérarchisation ». Dans une coordination, il y a toujours une subordination. Soit les exemples cités par Antoine (1958 :258) :

29. *Nous avons eu à dîner Monsieur et Madame X.*

Dans cet exemple (31), le locuteur se réfère évidemment à la primauté du chef de famille. Si l'on disait : « Madame et Monsieur X », on se conformera aux règles de la galanterie. Toutefois, dans un cas comme dans l'autre,  $X1$  et  $X2$  ne sont pas sur un pied d'équilibre ni d'égalité. La coordination entraîne ici une hiérarchisation, c'est-à-dire subordination.

30. *Autrefois, l'administration de l'Enseignement ne comprenait que trois directions : Primaire, **Secondaire et Supérieur**.*

C'est la même idée de subordination qui se dégage en (32) où nous remarquons à la suite d'Antoine « la présence d'une addition en trois termes ayant chacun son indépendance, dont le total (l' « unité relative ») est explicitement désigné par les mots « administration de l'Enseignement ». Quoi qu'il y ait une addition, on s'aviserait d'écrire sous la forme : « Primaire, Supérieur et secondaire ». N'est-ce pas là une preuve supplémentaire que joue le coordonnant et dans la ligature des termes ?

*ET* marque une addition exprimant une hiérarchisation crescendo par  $A \geq B$  dans le cadre de la complémentarité d'un point de vue sémantique. B apporte non seulement une coordination additive mais aussi une information supplémentaire à A. D'ailleurs Ibrahim (1978 :21) affirme que le propre du coordonnant consiste à « établir entre les éléments qu'il relie une certaine hiérarchie dans l'équivalence tout en admettant [-et c'est là nouveauté du propos-] qu'ils soient hiérarchisés ».

Ibrahim (*ibid.*) fait donc l'hypothèse que les coordonnants servent « à établir entre les éléments qu'il[s] relie[nt] une certaine équivalence tout en admettant qu'ils soient hiérarchisés » donc dans *X1 et X2*, le coordonnant *X2* a une valeur de hiérarchisation. D'ailleurs, c'est le point de Badiou-Monferran (2000 :165) commentant Ibrahim en s'appuyant sur la loi rhétorique de « l'économie de détermination », définie par O. Ducrot<sup>3</sup>, donne « le second [*et X2*] conjoint comme « argumentativement plus fort » que le premier [*X1*], ce qui accentue l'hétérogénéité de deux entités ». C'est le cas de Supérieur en (32). Il s'agit du niveau le plus élevé par rapport *Primaire, Secondaire*. Nous pouvons en ce moment affirmer que le *X2* apporte une information supplémentaire par rapport à *X1* dans le *SN* coordonné.

Morel<sup>4</sup> & Danon-Boileau (1998 :115-116) convoque à leur tour que le coordonnant et exprime « toujours une hiérarchie entre des éléments du discours » (c'est nous qui soulignons pour remarquer l'intransigeance de la valeur du coordonnant notée par *toujours*). Cette ordonnancement admet deux valeurs « pour souligner la complémentarité du deuxième élément par rapport à celui qui le précède, ou pour recatégoriser le discours précédent en en faisant la base thématique de ce qui va suivre ». Aussi citent-ils ces exemples ci-après :

31. *Renart et les anguilles. Toute la matinée, Renart a couru dans les bois et dans les champs sans rien trouver à manger. (exemple emprunté à Morel & Danon-Boileau)*

32. *Isabelle- ben va chez Just a cut là e: chez Jean-Louis David t'avais pas des bons pour soi\$xante dix francs\$ Nacera- \$ben ouais mais\$ e c'est sur Nova et c'est Daniel °qui l'a° <p.178>*

En réalité, la conjonction *ET* marque, en premier lieu, la complémentarité d'éléments par ailleurs hétérogènes (33). Dans sa valeur d'expression de la complémentarité « et » définit ici des inclusions (34). A cet égard, l'inclusion des « moutons » (et en 33) dans la même classe que les « pommes » et les « oranges » est évidemment forcée, pour les besoins de la démonstration (puisqu'il faut ensuite « distinguer »).

33. *on va mettre des oranges des pommes, e et: des moutons*

Par ailleurs *ET* peut également marquer un processus d'association et d'extraction. Le segment référentiel « et du premier berger » (et 36) est inclus dans l'ensemble plus vaste dénoté par l'indéfini « n'importe qui ».

34. *Le point de vue du neurobiologiste c'est le suivant (h) c'est que e dans le cerveau du mathématicien °comme celui d'ailleurs de n'importe qui° et du premier berger qui a compté ses moutons (h) se forgent e: des::: e*

<sup>3</sup> A.H Ibrahim (1978 :25) interprète cette loi ainsi : « la langue ne fait pas d'adjonction à un énoncé si cette adjonction n'apporte pas un élément nouveau ou argumentativement plus fort par rapport à au moins un des termes de cet énoncé »

<sup>4</sup> Je tiens à remercier Mme Mary-Annick Morel qui m'a fait comprendre que le coordonnant marque toujours une hiérarchie entre deux termes du discours. C'est à la suite de ces discussions d'hiver 2012, qu'est née l'idée de cet article. Je la remercie de m'avoir autorisé de citer ces extraits. A partir d'un entretien radiophonique avec Jean-Pierre Changeux, sur le thème 'Nombres et Neurones' et sur l'origine du concept de 'nombre entier', Morel & Danon-Boileau (1998 : 117) mettent en lumière la valeur d'hiérarchisation du coordonnant « et ».

Il en est cependant différencié. De même, un peu plus loin, l'extraction de certains neurones est soulignée par l'adverbe « en particulier » (et 37), puis par la spécification d'une propriété singulière de ces neurones dans une relative « qui auront été sélectionnés par la raison » :

35. *des ensembles de neurones DISTINCTS et en particulier des neurones qui: (h) e: font partie de ce que l'on appelle le cortex frontal °qui est la partie antérieure de notre encéphale° (h) e: qui::: prend des dimensions très, particulières très grandes (h) chez l'homme par rapport e e au singe (h) donc e:: le neurobiologiste verra e ces représentations, mathématiques comme des objets singuliers e: faisant appel à des ensembles de neurones (h) d'une nature particulière (h) et qui auront été sélectionnés par la raison*

De plus, dans les emplois 38 « et » souligne le fait qu'on ne peut faire les opérations de « voir » et de « distinguer » que si la précédente opération a été faite.

36. *on va mettre des oranges des pommes, e et: des moutons et distinguer les fruits °qui vont faire une catégorie° et e voir combien il y a e: de fruits e: représentés s/sur, une table donc (h) le concept de nombre entier, va: e être construit par*

Cette condition restrictive sur l'ordre des opérations est du reste soulignée par le rehaussement intonatif qui affecte successivement chacun des deux « et ». Ceci interdit de les mettre sur le même plan discursif.

Le coordonnant *et* ne joint pas seulement « les contenus »<sup>5</sup> mais aussi des idées qui s'enchaînent les unes à la suite des autres en gagnant en degré. Quant à nous, nous croyons qu'il serait possible de croire à la valeur bipartite du coordonnant *et* *additive et hiérarchisé*.

Il est additif en 39 où le coordonnant sert à relier deux substantifs compléments d'objet direct :

37. *Il ferme les fenêtres et la porte.*

Et hiérarchisé en 40 dans la mesure où coordonnant deux adjectifs attribués au sujet entre *X1 et X2*, le *X2* soit en quelque sorte un complément à la politesse. Il est poli mais également il est studieux.

38. *Il est poli et studieux.*

La coordination avec *et* fonctionne comme les marches d'un escalier. Le locuteur s'en sert pour ajouter une information complémentaire d'un palier par rapport à l'autre. Car « coordonner, c'est n'est pas ajouter du même, c'est ajouter de l'autre » écrit Badiou-Monferran (2002 :108). C'est pareillement en musique où la note DO est différente du DO # qui élève d'un demi-ton chromatique la note devant laquelle il est placé. Tel est donc le cas du coordonnant *et* qui relie deux termes en marquant une hiérarchie en discours.

---

<sup>5</sup> Selon l'expression de Claire Badiou-Monferran (2000 :263)

## Conclusion

Au terme de cette étude sur le fonctionnement du coordonnant *ET*, nous estimons que les quelques exemples tirés de l'oral spontané congolais et hexagonal nous ont permis de montrer que le coordonnant ne relie pas seulement les contenus, mais à cette relation dimensionnelle apparaît l'idée de degré, de dièse comme en musique, d'apport de l'élément coordonnant par rapport au premier. L'étude nous a permis de mettre en exergue cette valeur sémantique de degré. Faut-il préciser que seuls les effets contextuels permettent de mieux garantir l'apport du *X2* par rapport à *X* dans le schéma *X1 et X2*. Ce schéma est-il adaptable à d'autres coordonnants purs tels que *ou*, *ni* ?

## Références bibliographiques

- ANTOINE G., 1958. La coordination en français. Paris, Édition d'Artrey, t1, 700p.
- BADIOU-MONFERRAN C., 2002. Coordonner: (qu') est-ce (qu') ajouter ?, Figures d'ajout. Phrase, texte, écriture, AUTHIER-REVUZ, J. ; LALA, M.-C. Paris, pp :97-110.
- BADIOU-MONFERRAN C., 2000. Les conjonctions de coordination ou « l'art de lier ses pensées » chez La Bruyère. Paris, Honoré Champion, 645p.
- BLANCHE-BENVENISTE C., ROUGET C. et SABIO F., 2002. Choix de textes de français parlé. Paris, Éditions Champion, 224p.
- CHARAUDEAU P., 1992. Grammaire du sens et de l'expression. Paris, Hachette éducation, 927p
- CHEVALIER J.-C., BLANCHE-BENVENISTE C., ARRIVÉ M., PEYTARD J., 1965. Grammaire Larousse du français contemporain. Paris, Larousse, 459p.
- IBRAHIM A. H., 1978. Coordonner pour argumenter, Semantikos, Paris, t 2, 2-3, pp. 21-42.
- HWANG Y., 1993. « Eh bien », « alors », « enfin » et « disons » en français parlé contemporain », Belgique, Peeters, L'Information Grammaticale, 57, pp. 46-48.
- KHIRA S., 2005. Le coordonnant *puis*. Essai de caractérisation syntaxique et sémantique dans *Le Mariage du Figaro*, Belgique, Peeters, L'Information Grammaticale, 105, pp. 34-36.
- LE BIDOIS G. & R., 1971. Syntaxe du français moderne. Paris, Éditions A&J. Picard, 792p.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., 1999. La grammaire méthodique du français. Paris, PUF, 1152p.
- MOIGNET G., 1981. La Systématique de la langue française. Paris, Klincksieck, 346p.
- MOREL M.-A., DANON-BOILEAU L., 1998. Grammaire de l'intonation. Exemple du français oral. Paris, Bibliothèque de Faits de langue, Ophrys, 231p.
- POTTIER B., 1962. Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale romane. Paris, Klincksieck, 375 p.
- SERBAT G., 1990. Et « jonctif » de propositions : une énonciation à double détente, Belgique, Peeters, L'information grammaticale, 46, pp. 26-28.
- WILMET M., 1997. La Grammaire critique du français. Paris-Bruxelles, Hachette-Duculot, 670p.
- <http://www.ciel-f.org/vitrine> consulté le 7 août 2013.